

# LE CANADA

Publié par la Cie. d'Imp. d'Ottawa.

EDITION QUOTIDIENNE

OSCAR McDONELL, Directeur.

Seize ANNEE, No. 262.

OTTAWA, SAMEDI 25 FEVRIER 1888.

LE NUMERO : 2 CENTS.

## LE CANADA

FONDÉ EN 1879

### Prix de l'abonnement

EDITION QUOTIDIENNE \$4.00

en dehors de la ville 3.00

EDITION SEMI-ANNUELLE \$1.00

Un an, pour la ville \$4.00

en dehors de la ville 3.00

Invariablement payable d'avance.

Toutes lettres, correspondances etc. etc. doivent être adressées à

OSCAR McDONELL

OTTAWA ONT.

BUREAUX ET ATELIERS

115 rue St. Patrick

414 et 416 rue Sussex.

## LE CANADA

Ottawa 25 Fév. 1888

### SON EXCELLENCE

LE

GOUVENEUR : : GENERAL

TIENDRA UN

LEVER

DANS LA CHAMBRE DU SENAT

A 8-30 HEURES P.M.

SAMEDI, 25 FEVRIER, 1888.

Les règlements suivants ont été adoptés :

1- Les voitures ne seront sur le parterre

du parlement, par la porte de l'Est et seront

portées par la porte de l'Ouest.

2- Les sénateurs, leurs femmes et leurs

filles, sont priés d'entrer par la porte des

sénateurs, au Sénat.

3- Les membres de la chambre des commu-

nes, leurs femmes et leurs filles, sont

priés d'entrer par la porte au côté ouest de

la Tour.

4- Les dames et mes leurs, autres que

ceux ci-dessus mentionnés, sont priés d'entrer

par les portes indiquées par ces lumières

rouges.

5- Les Sénateurs et les membres de la

chambre des communes, avec leurs femmes

et leurs filles, sont priés de se tenir en

premier lieu, ensuite les autres dames et mes-

sieurs. Les dames et mes leurs, autres que

ceux ci-dessus mentionnés, doivent être

en grande tenue, et doivent se tenir de

deuxième rang, sur lesquelles leurs noms se-

ront lisiblement écrits, dans une liste

la porte de la chambre du sénat, et

l'autre sera donnée à l'aide-de-camp de

service.

7- Si quelque personne désirait avoir

quelque renseignement, demande doit

être faite à l'aide-de-camp de service.

Par ordre

H. STR. ATEFIELD, Capitaine,

Secrétaire du Gouverneur-Général.

Hôtel du Gouverneur, 17 février, 1888.

Les organes rouges français, tels que la

"Patrie" et "l'Electeur" ont l'honneur

de dire que le Canada n'a fait que des

concessions et aucune acquisition par le

nouveau traité des pêcheries.

L'affaire des détectives Naagel, Fahy

et Bureau vient devant la Cour du Banc

de la Reine siégeant au criminel à Montréal,

le 13 du mois prochain. On ne porte pas

foi à la rumeur que le détective Wilson ne

viendra pas rendre témoignage dans ce

procès.

Le capitaine Léger, de Lochine, prépare

des plans de jetées d'estacades qui seront

placées à l'entrée du lac Saint Louis pour

empêcher l'engorgement des glaces à Mon-

tréal. Le capitaine Léger prédit une inon-

dation de la ville, malgré la chaussée érigée

sur la rue des Commissaires.

M. le sénateur Rolland, par suite d'une

indisposition n'a pu se trouver au Sénat,

hier, pour proposer l'adresse en réponse

dans la rivière un peu au-dessus de l'endroit où l'aqueduc puise son eau. Il n'est pas du tout étonnant qu'il se soit déclaré des cas de fièvres et de dysenterie parmi les habitants faisant usage de cette eau corrompue.

M. Henri Malin, ingénieur français, prépare les plans pour le pont projeté qui devra relier Longueuil à la ville de Montréal. Une compagnie a été organisée pour mettre ce projet à exécution et elle s'adressera à la législature à sa prochaine session pour obtenir une charte. Les chiffres ne sont pas encore publiés; mais on dit tout de même que le pont coûtera de \$1,000,000 à \$5,000,000.

On lit dans "l'Electeur" : Par décret du président de la république en date du 4 février dernier, l'hon. M. Mercier, premier ministre de la province de Québec, a été nommé officier de l'Ordre de la Légion d'honneur. Par décret du même jour, M. Paul de Gages, secrétaire du département de l'Instruction publique a été nommé officier de l'Instruction publique.

On lit dans le "Journal de Québec" : M. G. A. Scott vient d'adresser à la "Gazette" de Montréal, une lettre dans laquelle il démontre que le pont sur le Saint-Laurent serait une construction relativement facile à exécuter. C'est aussi l'opinion de M. Sandford Fleming, qui dans son livre "From Old to New Westminster", a fait les remarques suivantes : "Le génie civil moderne ici a rendu le projet non-seulement possible, mais comparativement facile, car il a diminué grandement le montant qui, il y a quelques années, aurait été requis pour terminer le projet. Le réseau des chemins de fer de la ville et de la province de Québec—et je puis dire de la confédération—sont toujours incomplet et insuffisant sans ce pont. S'il était construit, les touristes pourraient, en toutes saisons, se rendre à Québec, et leur nombre ne manquerait pas d'augmenter. Le pont aurait pour effet d'augmenter le trafic sur le chemin de fer du Nord et sur l'Intercolonial... De plus, il obtiendrait tous ces résultats sans qu'il fut nécessaire de sacrifier aucun intérêt."

La "Gazette" avait affirmé que le pont rapporterait à peine assez pour payer les salaires des gardiens des signaux. A cela, M. Scott répond en citant l'estimé du revenu annuel du pont, tel que préparé par M. A. L. Light, en janvier 1885, qui estimait alors que ce pont devrait donner un revenu annuel de \$330,575.

M. Walter Stanley partageait alors à peu près la même opinion, et il déclarait que le revenu annuel du pont ne pourrait être de beaucoup au-dessous de \$250,400.

### IL NE RÉGLE RIEN.

Le "Free Press" n'ose plus mettre de gros titres à sensation dans ses colonnes contre le nouveau traité des pêcheries; mais il réédite timidement, dans son numéro d'hier, les mêmes fausses représentations qu'il a publiées tout d'abord. Il répète que le nouveau traité ne règle rien; que nos plénipotentiaires ont tout donné et n'ont rien reçu en retour; que le traité accorde aux pêcheurs américains le droit d'acheter dans nos ports leurs approvisionnements et d'y décharger leur poisson pour l'expédier sur le marché des Etats-Unis.

Nous définons le "Free Press" de trouver dans les seize articles du traité les concessions qu'il signale à tort et à travers. Où est la clause qui permet aux pêcheurs américains d'acheter dans les ports canadiens des approvisionnements de toutes sortes et d'y expédier leurs carquois? Le "Free Press" a la mauvaise foi de ne pas dire que cette disposition n'aura son effet que si les Etats-Unis abolissent chez eux le droit d'entrée sur le poisson et les huiles du Canada. N'est-ce pas là une réciprocité équitable?

En vertu du nouveau traité, les Etats-Unis n'accordent aucune indemnité pécuniaire, comme ils le firent à la suite du traité de 1871; mais alors ils obtiennent du Canada le droit de pêcher dans les eaux canadiennes. Le "Free Press" est-il capable de trouver un seul mot dans le nouveau traité qui fasse de nouveau cette concession aux pêcheurs américains?

Le "Free Press" se garde bien de commenter l'arrangement provisoire pour une période de deux ans, conclu par la commission des pêcheries, et qui fait suite au nouveau traité. Or, en vertu de cette arrangement, les pêcheurs américains, moyennant une taxe de \$1 50 par tonne imposée sur leurs vaisseaux, pourront acheter dans les ports canadiens des approvisionnements de toute espèce, et y faire les expéditions qu'ils voudront.

Mais cette taxe sera abolie si les Etats-Unis admettent franco, chez eux, le poisson canadien. Qu'avez-vous à dire contre cette disposition? Il y a bien dans le nouveau traité une disposition, qui permet aux vaisseaux pêcheurs américains d'attérir, dans la détroite, ou pendant la tempête, sur les côtes canadiennes, ou dans les ports canadiens, et d'y décharger leur poisson et l'expédier sur le marché, en se conformant aux règlements de douane.

Mais ce privilège est tout simplement l'hospitalité que se doivent toutes les nations civilisées, et les Etats-Unis seront tenus, en vertu du traité, de traiter de la même manière sur leurs côtes les vaisseaux pêcheurs canadiens.

"Le Free Press" manque de patriotisme au point de désirer que le sénat américain rejette le nouveau traité. Voilà jusqu'où peut aller l'esprit de parti. Non, le nouveau traité, comme le dit très-bien le président des Etats-Unis dans le message que nous avons publié, ne sacrifie les droits d'aucun des parties intéressées. Cette nouvelle convention apporte, au contraire, "un règlement satisfaisant, pratique et final sur une base honorable et juste pour les deux parties, de la difficulté et des questions en litige auxquelles il se rapporte."

### COMTÉ DE RUSSELL

Après toutes les belles promesses faites par les libéraux aux électeurs de Russell et Prescott, lors des dernières élections locales et fédérales, le gouvernement libéral de M. Mowat va-t-il accorder des subsides au chemin de fer de Vaudreuil et Ottawa, qui devra traverser ces comtés? M. Evanturel dit dans "l'Interprète", que M. Mowat n'a jamais, jusqu'à présent, aidé ces comtés; mais M. Evanturel a déclaré publiquement dans le comté de Prescott, qu'il avait la promesse de M. Mowat d'un subside pour ce chemin de fer égal à celui, qui serait accordé par la province de Québec.

### ECHOS DES CHAMBRES

L'adresse en réponse à un discours du trône a été proposée et commentée, hier, dans le Sénat et la chambre des communes. Elle a été adoptée par celle-ci après un débat d'une couple d'heures. Le Sénat n'a pas été aussi vite en besogne, et il continuera, lundi, la discussion sur ce sujet.

Dans les communes, le Dr Montague, qui a proposé l'adresse, a obtenu un magnifique succès oratoire, et il a été des plus habilement appuyé par le député de Gaspé, M. Jocas, qui a parlé en français.

M. Jocas s'est surtout étendu sur la question des pêcheries et le nouveau traité de Washington, qui signale particulièrement le discours du Trône.

M. Jocas a parlé savamment de nos pêcheries. Il en a fait une étude spéciale et il a même beaucoup écrit sur cette question. Représentant d'un comté où se trouve une grande partie de nos pêcheries, son témoignage a pour nous une valeur particulière, et nous sommes heureux de voir qu'il ait pu nous dire, au nom des pêcheurs de Gaspé, que le nouveau traité de Washington ne sacrifie aucun de leurs intérêts.

M. Jocas parle bien, et nous espérons le voir souvent encore prononcer de part et d'autre. L'honorable M. Laurier, chef de l'opposition, a répondu, et nous sommes heureux de pouvoir le féliciter sur la manière dont il s'est acquitté de sa tâche. M. Laurier n'a aucunement fait regretter l'absence de M. Blais. Il a tout aussi bien parlé que l'eût fait ce dernier. Nous lui offrons très-volontiers ce témoignage, sans partager son pessimisme sur la situation du pays. Nous avons eu ensuite une réplique à l'emperte pièce de Sir John A. Macdonald, et deux autres discours d'opposition par Sir Richard Cartwright et l'honorable M. Mitchell. On trouvera ailleurs un rapport plus détaillé des débats.

## B. G.

### Pour les Fêtes

Couteaux, Fourchettes, Cuillères, Couteaux à dépeçer, Cabarets, Patins, Trainsaux, Toboggas.

### GRANDE VENTE

SEMI-ANNUELLE AU COMPTANT AVANT L'INVENTAIRE.

Les Articles de Fantaisie seront vendus à un discount variant entre 20 à 50 pour cent.

### MOITIE PRIX.

## BRYSON GRAHAM & CIE.

148, 150, 152, 154, rue Sparks

## & Cie.

GLADSTONE HOUSE est maintenant dans celui de Stanley's Arms

L'ancien hôtel connu sous le nom de Poulton's Sample Room est maintenant tout réparé et nous, nous sommes heureux de vous offrir un nouveau propriétaire M. George Simms n'a rien épargné pour le confort des personnes qui désirent l'habiter. Un nouveau stock de liquors et de cigares de qualité supérieure, vient d'être acheté et ne laisse rien à désirer.

GEORGE SIMMS, Propriétaire. 2288 1st

RESTAURANT MEDAS C'est du Marché By 61 RUE YORK.

Cuisine française. Vins, Champagne délicieux. Dîgers qualité Extra. Les repas sont servis à toutes heures, depuis 7 hrs. a. m. à 11 hrs. p. m.

Un Cuisinier de première classe est au service du restaurant.

MIDAS GALLEN, Propriétaire. 24 12 87-1m.

La Cie du Chemin de Fer de Colonisation du LAC TEMISCAMINGUE.

AVIS est donné par le présent que la deuxième assemblée générale annuelle des actionnaires de la Compagnie de Chemin de Fer du Lac Temiscamingue aura lieu, MARDI, LE SIXIEME JOUR DE MARS PROCHAIN (1888) à onze heures a. m. aux bureaux de la compagnie, 360, rue Sussex, en la cité d'Ottawa, dans le but d'élire neuf directeurs pour l'année prochaine et pour d'autres fins générales.

Par ordre LASSALLE GRAVELLE, Secrétaire-trésorier. Ottawa, 20 février, 1888.

COMMENT FAIRE USAGE DE L'Eau Minérale de St. Leon.

Comme purgatif, prenez d'un à trois bols chauds avant de se lever. Un ou deux verres aux repas agissent très-efficacement contre la dyspepsie. Prenez cette Eau, qui est un des meilleurs réactifs naturels, bruez-en tous les jours; un verre toutes les deux ou trois heures, pour affections chroniques, purifiera votre sang. Comme régulateur naturel, l'Eau de St. Leon s'aspire à toutes les consultations. Prenez-en assez pour qu'elle agisse comme lég. purgatif. Cette Eau est en vente chez tous les principaux pharmaciens et épiciers; à vingt cts. le gallon, en gros et en détail, par la

Compagnie Eau St-Leon No. 534 Rue Sussex, Ottawa.

N.B.—Pour la dyspepsie ou l'indigestion, bruez l'Eau après chaque repas, et pour la constipation, prenez-la avant de se lever.

## M. Napoléon Bélanger & Joseph Cousineau

Désirent annoncer au public qu'ils viennent de faire l'acquisition d'un

SUPERBE ATELIER DE PHOTOGRAPHE

MM. DORION & DELORME No 140 Rue Sparks

Nous sommes maintenant prêts à faire tous les travaux de photographie en cette ligne, tel que photographier et peindre à l'huile, portrait agran. ti, tout à des prix réduits et tous les ouvrages garantis. Nous avons aussi acheté les négatifs. Une visite est respectueusement sollicitée.

N. Belanger & J. Cousineau No 140 Rue Sparks.

## STATUTS DU CANADA

PUBLICATIONS OFFICIELLES

Les Statuts et autres Publications du Gouvernement du Canada, sont en vente à ce bureau. Annuels des Actes séparés. Liste de prix envoyée sur demande. Statuts Révisés, actuellement prêts. Prix de deux volumes \$2.00.

Imprimé de la Reine et contrôlé par la papeterie. Dépt. des Impressions Publiques et de la Papeterie. Ottawa, Mars 1887. 131a.

## La Protection Personnelle

—EST LA—

## Première Loi de la Nature.

Il appartient de droit aux citoyens l'Ottawa de se protéger contre les attaques du froid en achetant leurs Fourrures chez

## N. Faulkner & Fils

Les heures des acheteurs seront, en même temps protégées, s'ils agissent ainsi. Assortiment complet de Fourrures pour Messieurs.

111 RUE RIDEAU

## COLLEGE MILITAIRE ROYAL DU CANADA

KINGSTON, ONT.

Le Collège Militaire Royal est établi dans le but de donner une éducation complète dans toutes les branches des tactiques Militaires, fortifications, manœuvres, corps de génie et toutes connaissances scientifiques générales nécessaires pour acquérir le véritable art militaire et pour former des officiers pour le commandement et l'état-major.

(a) De plus, le cours d'études est organisé de manière à procurer une connaissance pratique et approfondie sur toutes les matières essentielles de la haute éducation moderne.

(b) Le Cours de Génie Civil est complet et parfait dans toutes les branches.

(c) Le cours obligatoire d'arpentage est le même que celui requis par les arpenteurs des terres Fédérales; le cours volontaire d'arpentage est celui suivi par les arpenteurs topographiques du gouvernement Fédéral. Les examens pour l'immatriculation ont lieu en juin de chaque année. Les candidats doivent déposer quinze ans et être au-dessous de dix-huit ans le premier janvier suivant.

Quatre commissions à l'Armée Régulière Impériale sont accordées aux diplômés annuellement. Pension et instruction, \$100 pour chaque terme, consistant en dix mois de pension. Pour autres informations s'adresser à l'Adjudant-Général de la Milice, Ottawa, Ottawa, 19 Nov. 1887.

## Aux Hoteliers et

Detailleurs de Liqueurs en général

JE VENDS: Brandy, Bisquits, Deboche & Cie; en caisse & oct. (pintes et flacons).

Gin de De Keyper en oct., caisses rouges, vertes et blanches (importation directe).

Gin de Keys, en caisses rouges et vertes. Brandy de Hennessy, en caisses (pintes). Whiskey irlandais de Burk's Whiskey écossais de Stewart. Rhum de la Jamaïque.

Rye de Walker (1883) en caisses et en détail Rye, Proof et eau de Vie de Gooderham & Wors'. Cigares

Seul agent pour les "Upper X" En magasin—"My Regard" et "Peg Top" Hieres et Porter

La plus célèbre de Bass, Dows et McCarthy. Carling's Malt & Brewing Co. Toronto Brewing & Maltng Co. Bowie & Bates, JOHN CASEY, 201 et 206, RUE DALHOUSIE.

## DÉPÊCHE SPÉCIALE.

Montréal, 25 février. "La Minerve" de ce matin publie une longue lettre du révérend Père Augier, principale des oblat, condamnant le Père Paradis et les articles de journaux, qui le soulevaient dans l'affaire de l'ex-premier ministre Ross.

## BULLETIN DU JOUR.

CANADA Il y a eu 260 accidents et avaries de toutes espèces dans les ports canadiens pendant 1887. Le nombre des accidents en 1886 s'élevait à 267.

Il est probable que l'exposition fédérale aura lieu à Halifax, cette année. Un comité de citoyens et de conseillers de cette ville s'est formé et a élu le maire O'Mullin président. Le cabinet provincial a promis \$4,000. Il y a dix ans que l'exposition fédérale ne s'est pas tenue à Halifax.

"La Patrie", entre aujourd'hui dans sa dixième année d'existence. Les résolutions de la conférence interprovinciale doivent venir mardi prochain devant la législature d'Ontario. On s'attend à un intéressant débat sur cette question.

La grande loge orangiste provinciale, de Québec doit tenir une convention à Montréal, le 6 mars prochain.

Le dernier vote à l'assemblée législative de la Colombie Anglaise a été de 17 voix contre 16; soit une voix de majorité pour le gouvernement conservateur.

La commission du travail a dû terminer son travail aujourd'hui, à Montréal. Les commissaires après avoir siégé à Québec se rendront à Halifax.

Le "Courrier de Saint-Hyacinthe" vient d'entrer dans sa trente-sixième année d'existence. Nos meilleurs souhaits de prospérité à ce vaillant champion des principes conservateurs dans la province de Québec.

## ETATS-UNIS

Le club "Le Canadien" de New-York, pousse activement les préparatifs du banquet qui doit être offert aux commissaires des pêcheries, les premiers jours de mars.

De grandes fêtes ont lieu actuellement à Savannah, Georgie, à l'occasion de l'inauguration d'une magnifique statue en bronze, du sergent William Jasper, un des héros de la guerre d'indépendance. La cérémonie de l'inauguration était présidée par le gouverneur de l'Etat et plus de dix mille personnes y ont assisté. Les fêtes se prolongeront pendant deux jours.

Un détail au sujet du Mardi Gras qui a été célébré cette année avec un éclat extraordinaire à la Nouvelle-Orléans. Le roi de la fête change chaque année de caractère. Cette fois, c'était le roi des fleurs, suivi d'une longue file de chariots allégoriques qui étaient autant de jardins ambulants.

On n'avait jamais vu pareille féerie. La "Tribune", de New-York, est d'opinion que le nouveau traité des pêcheries sera rejeté, au Sénat, par une écrasante majorité. C'est aussi l'opinion, en général, de la presse américaine.

A San Francisco, la cour de circuit a décidé, hier, que 22 chinois seraient renvoyés en Chine. Les Géleates ont pris passage à bord du steamer "Belgic".

On rapportait hier, à San Francisco, plusieurs nouvelles cas de variole. ETANGER On a nié officiellement la rumeur allant à dire que immédiatement après l'adoption de l'exposé budgétaire M. Tirard demanderait la négociation d'un emprunt pour restorer les finances de la France.

La Reine Victoria a donné hier sa première réception de la saison, tel qu'annoncé. Sa Majesté était accompagnée de la princesse de Galles, de ces filles les princesses Louise, Victoria et Maud, de la princesse Beatrix, du duc de Cambridge et de la princesse Christian.

On assure que le Souverain Pontific créera de nouveaux cardinaux à l'occasion du prochain anniversaire de son couronnement, le 3 mars.

Une ligne de téléphone sera inaugurée le premier juillet prochain entre Paris et Marseille. Le fil conducteur sera en bronze et posé sous terre jusqu'à Nogent-sur-Marne. La distance est de 500 milles.

On télégraphie de San Remo qu'une seconde opération très grave a dû être pratiquée aujourd'hui dans la gorge du prince impérial d'Allemagne.

On annonce, du Congo, la mort du capitaine Vanderweide et du major Warlomont, officiers belges.

On mande de Sofia que le gouvernement est fermement résolu à rejeter toute proposition à l'effet de renverser du trône de Bulgarie le prince Ferdinand, même dans le cas où de semblables propositions seraient approuvées par les diverses puissances.

Le Czar a été porté à faire une déclaration officielle au sujet de la question bulgare, sur la demande de l'empereur Guillaume qui désirait voir régler cette question avant sa mort.

L'hésitation des pouvoirs ne changera rien, pense-t-on, aux déclarations de la Russie.

Comme la chose était annoncée par les journaux espagnols, le duc de Montpensier s'est rendu de Paris à Madrid malgré l'avertissement que lui avait donné le premier ministre Sagasta.

Un article paru dans la "Revue des Deux Mondes" et dont l'auteur est le duc de Broglie, excite beaucoup d'intérêt en France et en Allemagne. L'écrivain prétend que l'attitude de la France n'est pas calculée pour engager les puissances à conclure un traité d'alliance avec elle et que l'absence de toute communauté d'intérêt est un obstacle à une alliance franco-russe.

Un écrivain des plus compétents en la matière, dit que dans la situation présente, l'armée active et sa réserve comptent 1,020,000 soldats, complètement instruits; l'armée territoriale, 426,000 hommes ayant tout servi quatre ans et trois mois; ensemble, 1,455,000 hommes. Mais à ce nombre on peut ajouter celui des hommes de la seconde portion du contingent qui, ayant passé un an sous le drapeau, peuvent être répartis, sinon tout à fait exercés, au moins plus que dégrossis, ce qui donne un total général de 1,959,000 hommes, correspondant à l'armée permanente, à sa réserve et au nouveau premier ban de la landwehr en Allemagne.

En regard des 800,000 hommes du second ban de l'armée allemande, la France peut placer les 761,000 hommes de réserve de l'armée territoriale; en un mot, elle est en mesure de lutter sous le rapport du nombre d'hommes exercés, à armes à peu près égales.

On a vu par les dépêches publiées lundi que les puissances alliées ont leur plan. On peut être sûr, dit encore l'écrivain auquel nous avons emprunté